

INFORMATION PRESSE Bonneville, le 19 novembre 2018 @ATMBinfo

Concours « ATMB Mobilités » ATMB récompense trois projets étudiants innovants au Forum International de la Mobilité Durable

Ce vendredi 16 novembre, Thierry Repentin, président d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc a récompensé trois projets étudiants dans le cadre du concours « ATMB Mobilités », en présence du préfet de Haute-Savoie, Pierre Lambert.

- « ATMB Mobilités » est le fruit d'une collaboration entre les équipes d'ATMB et deux établissements d'enseignement supérieur et de recherche : l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE) et l'Université Savoie Mont Blanc (USMB).
- « ATMB Mobilités » a mis les étudiants au défi d'imaginer de nouvelles solutions de déplacements, innovantes et durables pour l'environnement de la Haute-Savoie.

Ce travail de longue haleine, initié par ATMB en juillet 2017 dans le cadre de sa politique d'innovation, est aujourd'hui concrétisé par la présentation des trois projets retenus. Parce que les mobilités alternatives comme le vélo électrique ou les transports en commun sont au cœur des projets remis, ATMB a souhaité les récompenser dans le cadre du Forum International de la Mobilité Durable Annemasse-Genève-Archamps aux côtés des acteurs locaux, nationaux et internationaux réunis pour « (re)penser la mobilité de demain ».

Repenser la mobilité de demain sous le prisme de l'environnement





« ATMB Mobilités » est le fruit d'une collaboration entre les équipes d'ATMB et deux établissements d'enseignement supérieur et de recherche : l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE) et l'Université Savoie Mont Blanc (USMB).

A travers cet appel à projets initié en 2017, ATMB souhaite soutenir le développement de solutions innovantes de mobilités au service de l'environnement et de la préservation des territoires de la Haute-Savoie. Un travail de longue haleine a été mené avec les écoles partenaires afin de mobiliser les étudiants à participer, puis les accompagner dans leurs projets. Ces derniers devaient impérativement répondre au cadre du concours lancé par ATMB : contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air, la gestion et la production d'énergie propres et le développement de solutions innovantes et durables de transport.

Les trois projets retenus ont été dévoilés le 16 novembre lors d'une cérémonie introduite par Christian Dupessey, président d'Annemasse Agglomération et animée par Thierry Repentin, président d'ATMB. En clôture de deux jours de Forum de la Mobilité Durable à Archamps et Annemasse, cette remise des prix a pu rassembler les experts de la mobilité, aux côtés d'élus, des collectivités territoriales et d'entreprises locales et internationales.

Trois projets récompensés autour du vélo électrique et des transports en commun

Mêlant innovation, mobilité locale et préoccupation environnementale, les vainqueurs d'ATMB Mobilités ont ainsi imaginé trois dispositifs :

• 1er Prix : La Vallée à vélo, d'Olivier Bonnaz (ENTPE)

Le projet prévoit d'accroître la part modale du vélo dans les déplacements domicile-travail de la vallée de l'Arve par un dispositif de location de vélos à assistance électrique (VAE) dans les entreprises locales. Il souhaite agir sur les trajets domicile-travail de courtes distances.

• 2º Prix : Navet'ATMB, de Marine Edoo et Quentin Combet (USMB)

Il est ici envisagé une navette éco-conçue de transports en commun sur l'autoroute. La navette proposera des services à bord. Le principe est de limiter la congestion des axes routiers transfrontaliers en transportant les passagers des diffuseurs autoroutiers vers les pôles d'échanges multimodaux.

3º Prix: Les deux-roues d'ATMB, de Thomas Bretin et Maxime Roditis (USMB)

Le dispositif propose l'installation d'un service de location de VAE sur les aires du réseau d'ATMB et de livraison à domicile pour les covoitureurs. Le système vise à lever les freins habituels au covoiturage et ainsi à encourager le partage de véhicules.



Les lauréats récompensés aux côtés du président d'ATMB (de g à d) : Quentin Combet, Thierry Repentin, Marine Edoo, Thomas Bretin, Maxime Roditis, Olivier Bonnaz.

Ces trois projets sont récompensés par une dotation globale de 20 000 euros et pourront faire l'objet d'un accompagnement dédié par les équipes d'ATMB, offrant ainsi une opportunité d'expérimentation concrète des dispositifs.

De premiers contacts sont déjà pris avec les acteurs du territoire comme l'agence Ecomobilités et l'association GREEn pour étudier les solutions de mise en œuvre du 1er prix « La Vallée à vélo ».

Des projets départagés par des experts de la mobilité

L'évaluation des projets s'est tenue en deux étapes. Une sélection sur dossier présentant le concept a d'abord été menée en décembre 2017 par un premier comité d'experts internes à ATMB qui comprenait les directions : du réseau et de l'environnement, du développement, de l'innovation et de l'ingénierie, de la communication, et du GEIE du Tunnel du Mont Blanc.

Les trois projets retenus ont ensuite disposé de douze semaines pour approfondir et affiner leur proposition. Chacun des trois groupes d'étudiants a bénéficié d'un tuteur parmi les équipes d'ATMB afin de les guider et les accompagner dans leur travail. Puis, en septembre dernier, une soutenance a été organisée et un jury s'est réuni afin de classer ces projets, au regard de leur pertinence et de leur faisabilité sur le territoire haut-savoyard.

Ce jury était composé des membres des écoles partenaires et des personnalités externes, experts pluridisciplinaires apportant leurs visions respectives pour départager les projets.



Aux côtés de Thierry Repentin et de Philippe Redoulez, directeur général d'ATMB, étaient réunis : Dominique Auverlot, directeur de projet chez France Stratégie, Catherine Prudhomme-Deblanc, directrice de la formation initiale à l'ENTPE, Marc Tassone, directeur délégué de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR, Jean Varlet, professeur à l'USMB et Bernard Modat, président du Cluster d'Auvergne Rhône-Alpes sur les questions de mobilité (CARA).



« Chez ATMB, nous voulons favoriser l'innovation. Nous sommes très fiers d'encourager la mobilité durable en valorisant aujourd'hui les talents de demain. Mobiliser des étudiants dans le cadre d'une réflexion accompagnée a été extrêmement stimulant pour l'ensemble des parties prenantes. Les récompenses sont méritées et nous regardons aujourd'hui comment concrétiser ces projets aux côtés des acteurs du territoire » déclare Thierry Repentin, Président d'ATMB.



« Pour l'ENTPE, le concours d'étudiants « ATMB Mobilités » est une occasion supplémentaire et particulièrement motivante, de préparer nos futurs ingénieurs à répondre aux enjeux contemporains en matière d'aménagement et de mobilité. Il a constitué une source de réflexion concrète pour les porter à inventer des solutions nouvelles et s'appliquer à les concrétiser. Il a permis de les amener à mettre au cœur de leur démarche d'ingénieur, les préoccupations économiques, environnementales et d'inclusion sociale. Nous nous félicitons de la réussite d'Olivier Bonnaz, qui confirme la vocation de l'ENTPE à former des ingénieurs de l'aménagement durable des territoires » commente Olivier Klein, chercheur et directeur adjoint du Laboratoire Aménagement Economie Transport « LAET » et enseignant à l'ENTPE - Université de Lyon.



« Dès la proposition faite par le directeur général d'ATMB de suggérer à des étudiants de se lancer dans une réflexion constructive et innovante en matière de mobilité durable, l'Université Savoie Mont Blanc en a vu tout l'intérêt. D'une part, elle y trouva un moyen de poursuivre l'intensification des partenariats déjà nombreux entre l'université et les territoires qui la soutiennent et dans lesquels elle forme, elle produit et elle agit en synergie. D'autre part, soucieuse de formation professionnalisante de ses étudiants, plus particulièrement ici de futurs cadres de l'aménagement, elle a trouvé là une belle opportunité en répondant à une offre extérieure très concrète qui combine à la fois recherche appliquée, formation, jeunesse dans la réflexion et ouverture du monde économique à l'apport des jeunes » précise Jean Varlet, professeur de Géographie à l'Université Savoie Mont Blanc.

Retrouvez <u>sur ce lien</u> (valide jusqu'au 26/11) :

- La présentation des membres du jury (également en pièce-jointe)
- Les visuels du communiqué

A propos d'ATMB:

La mission d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est de faciliter les déplacements au cœur de la Haute-Savoie, entre la Suisse et l'Italie, tout en contribuant au développement durable des territoires. Sur le réseau, ce sont 354 collaborateurs d'ATMB pour l'Autoroute et la Route Blanches et 251 collaborateurs du GEIE-TMB pour le Tunnel du Mont Blanc (dont 70 pompiers) qui travaillent chaque jour.

ATMB est une société anonyme détenue à 91,3 % par l'État et les collectivités territoriales. Elle est concessionnaire du Tunnel du Mont Blanc avec son homologue italien SITMB, ainsi que de l'Autoroute Blanche (A40) et de la Route Blanche (RN205).

CONTACTS PRESSE

Céline Coudurier
celine.coudurier@atmb.net
04 50 25 20 51 / 06 74 40 41 11

Nina Tanguy ntanguy@hopscotch.fr 01 41 34 22 03